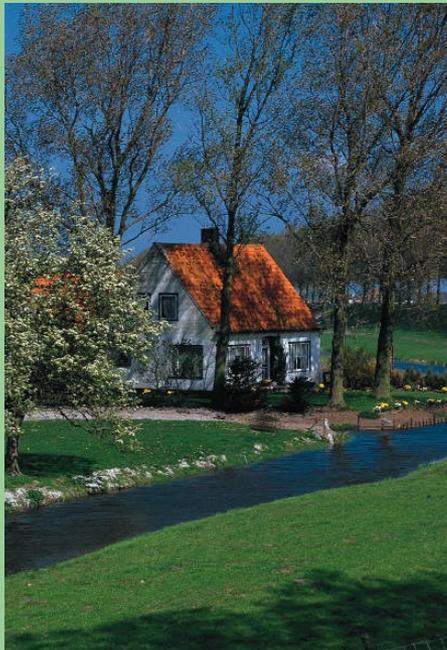


# Le renforcement des capacités dans un contexte de lutte aux disparités socio-économiques – Comment le mesurer ?

*« Le cas de la Politique nationale de la ruralité »*



Claude Ouellet  
Doctorant en développement régional  
Université du Québec à Rimouski

14 avril 2005

# Plan de la présentation

## Partie 1 Le renforcement des capacités

(Le problème à résoudre, la définition du concept, les composantes et les caractéristiques)

## Partie 2 La Politique nationale de la ruralité

(Les orientations, les objectifs, les finalités, la mise en œuvre du dispositif des pactes ruraux, les modèles de mise en oeuvre)

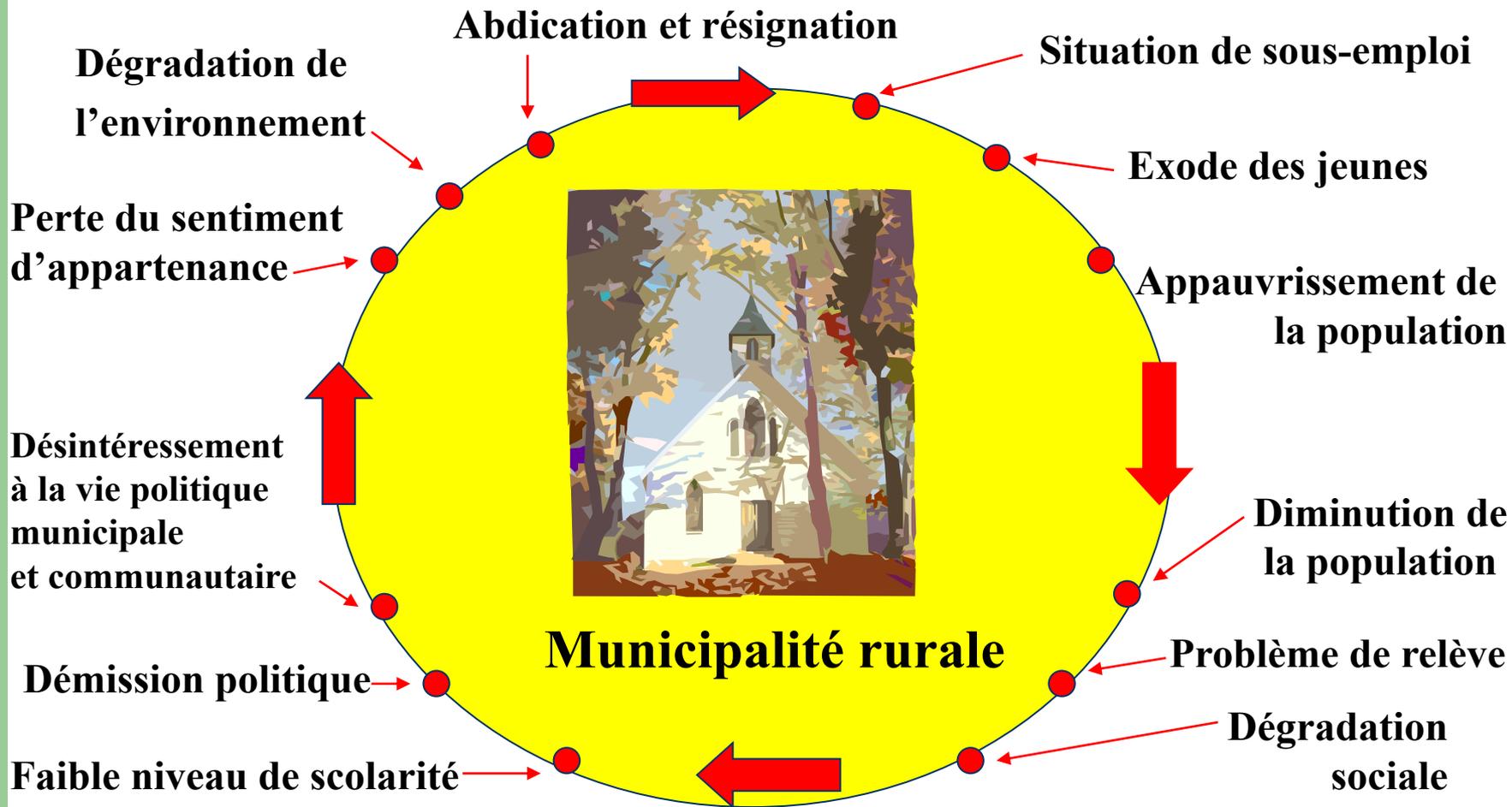
## Partie 3 Le processus d'évaluation du dispositif des pactes ruraux (questions évaluatives, critères et indicateurs)

# Partie 1

## Le renforcement des capacités

- Le problème à résoudre
- La définition du concept de renforcement des capacités
- Les diverses capacités à améliorer
- Les quatre principales composantes
- Les grandes caractéristiques

# Le problème (La dévitalisation des collectivités rurales)



# Qu'entendons nous par renforcement des capacités ?

« Le renforcement des capacités est le processus par lequel les particuliers, les organisations, les institutions et les sociétés développent leurs aptitudes à exercer des fonctions, résoudre des problèmes et fixer et atteindre des objectifs. »

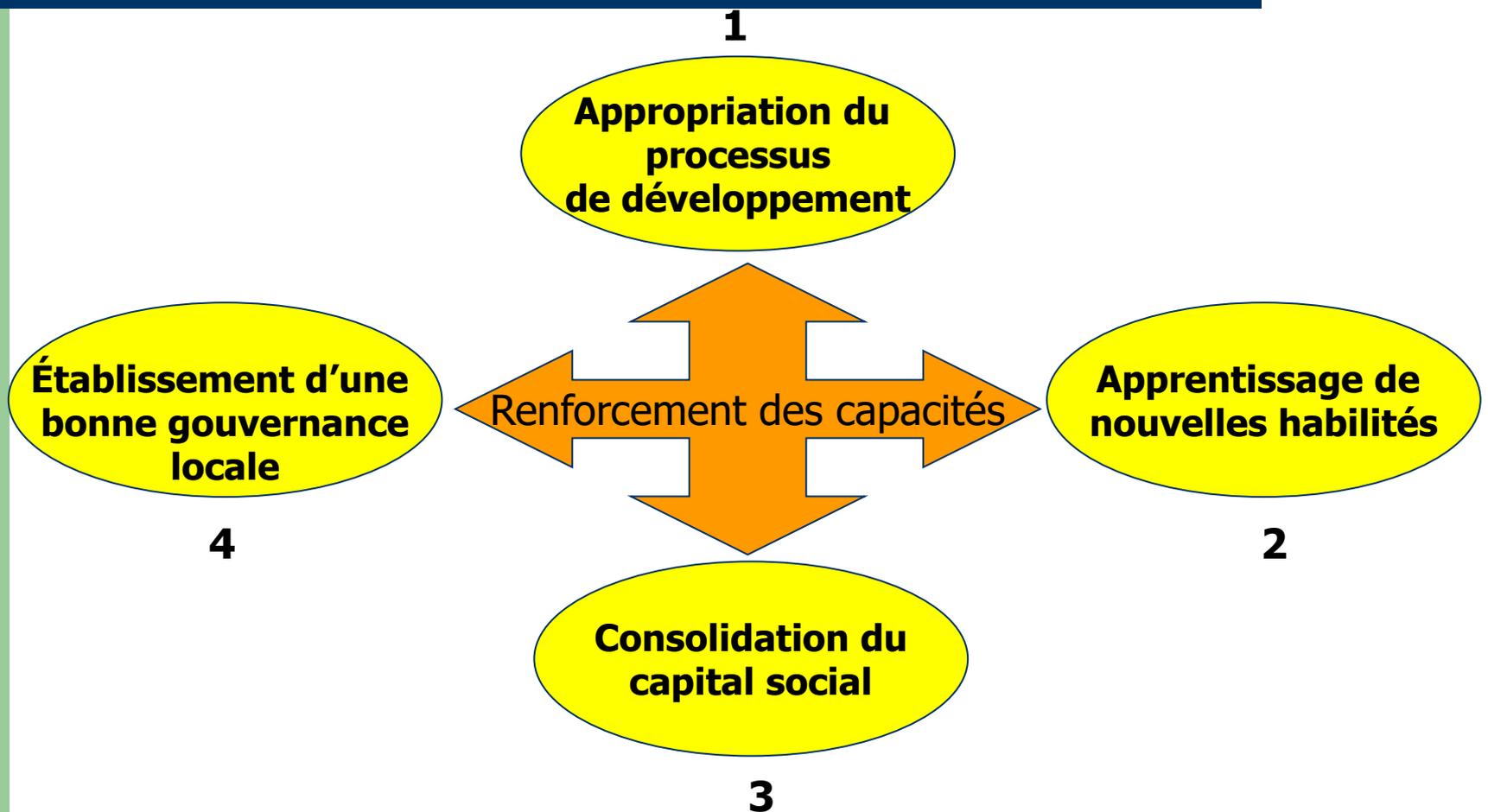
(PNUD, 1997)



## Comment pourrions nous définir les capacités ?

Pour Morgan (1998), « les capacités se définissent comme étant des compétences organisationnelles et techniques, des rapports et des valeurs qui permettent aux pays, aux organisations, aux groupes et aux individus, à tous les niveaux de la société, de réaliser des fonctions et d'atteindre des objectifs de développement au cours d'une période donnée. »

# Les composantes du renforcement des capacités



# Les principales caractéristiques du renforcement des capacités

1. Le renforcement est un processus endogène qui repose sur le leadership du milieu.
2. Pour être effective le renforcement nécessite une large participation populaire au processus.
3. La mise en place d'une bonne gouvernance est essentiel à l'établissement d'un environnement propice au développement.
4. Il s'agit d'un processus de longue haleine qui repose sur une volonté de changement.

## Partie 2

# La Politique nationale de la ruralité

- Les orientations
- Les finalités
- La mise en œuvre du dispositif des pactes ruraux
- La recherche portant sur l'évaluation des pactes ruraux
- Les grandes approches de développement

# Les orientations de la Politique nationale de la ruralité

## Orientation 1

Stimuler et soutenir le développement durable et la prospérité des collectivités rurales.

## Orientation 2

Assurer la qualité de vie des collectivités rurales et renforcer leur pouvoir d'attraction.

## Orientation 3

Soutenir l'engagement des citoyens et citoyennes au développement de leur communauté et assurer la pérennité du monde rural.

# Les quatre finalités du programme

- L'accroissement du niveau de vie  
(1 objectif)
- L'amélioration du cadre de vie  
(3 objectifs)
- L'amélioration du milieu de vie  
(2 objectifs)
- Le renforcement des capacités  
(3 objectifs)

## La mise en œuvre du dispositif des pactes ruraux (5 ans)

- Approche qui encourage les acteurs locaux à développer une nouvelle vision du développement et à s'impliquer activement dans sa mise en œuvre.
- Approche territoriale (MRC)
- Approche ascendante (développement local)
- Approche décentralisée

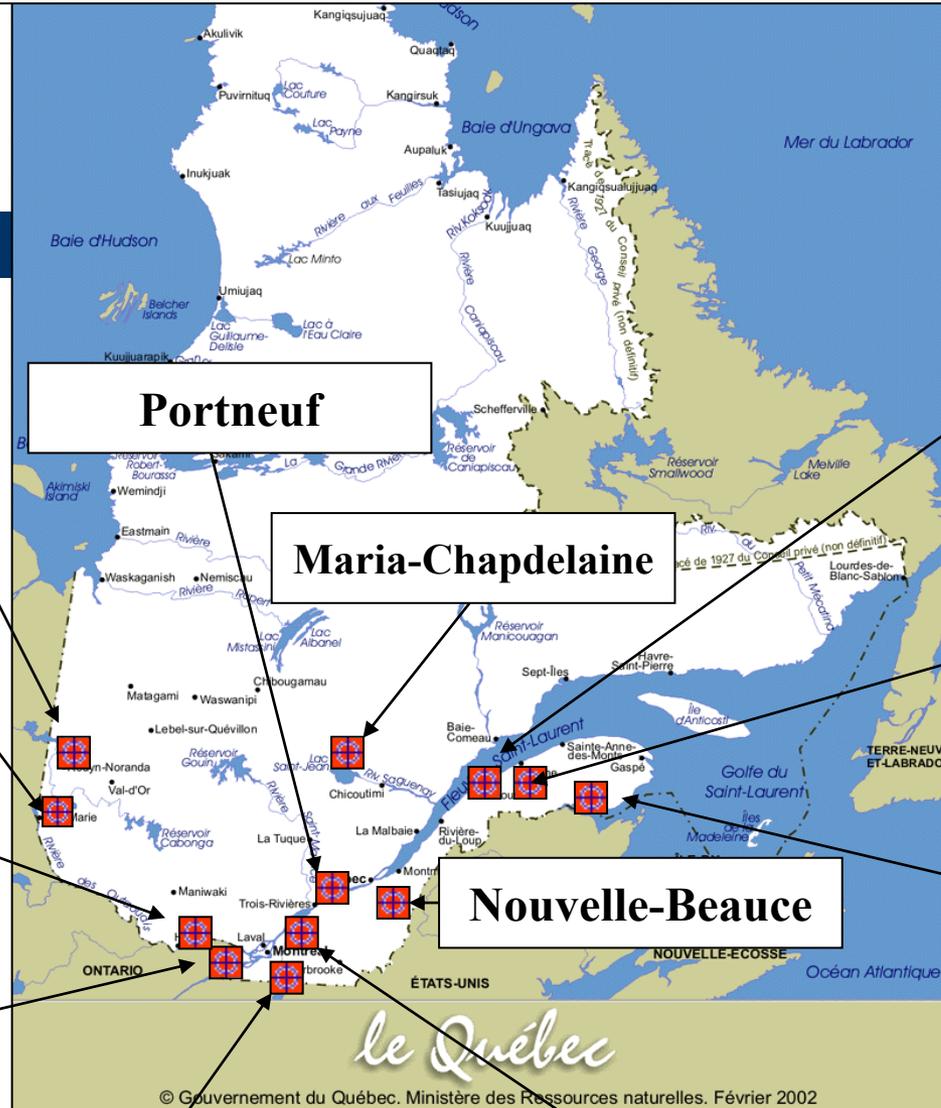
## La recherche portant sur l'évaluation du dispositif des pactes ruraux et de ses retombées

- Recherche financée sur 3 ans par le FQRSC
- Implication de l'UQAR, de l'UQO, de l'UQAT, de l'UQTR et de L'ÉNAP.
- 12 MRC dans l'échantillon  
(1 dans une zone métropolitaine, 4 avec une agglomération de recensement et 7 en milieu rural)

## Les 51 participants et participantes aux entrevues de l'été et de l'automne 2004

- 21 élus  
( 9 préfets et 12 maires)
- 16 agents ruraux  
(relevant soit d'un CLD ou d'une MRC)
- 14 intervenants socioprofessionnels  
( 7 directions de CLD, 4 directions de MRC et 3 autres intervenants)

# Les 12 MRC de l'échantillon



Rouyn-Noranda

Portneuf

Rimouski-Neigette

Témiscamingue

Maria-Chapdelaine

La Mitis

Papineau

Avignon

Nouvelle-Beauce

Vaudreuil-Soulanges

Memphrémagog

Nicolet-Yamaska

# Les stratégies de développement

- Les stratégies axées sur la mobilisation des communautés - L'approche portant sur le renforcement des capacités individuelles et collectives
- Les stratégies reposant sur la distribution d'allocations – L'approche fonctionnelle
- Les stratégies hybrides

# Les logiques d'intervention retenues par les MRC

1. La logique de développement axée sur le renforcement des capacités : Comité local de développement, processus de mobilisation et de concertation, embauche d'agents ruraux, développement de partenariat, mise en réseau des acteurs locaux.

2. La logique d'intervention de nature fonctionnelle : Financement d'infrastructure, contrôle du processus par un ou deux acteurs, pouvoir discrétionnaire du Comité de suivi, diversification de l'économie, partage de l'enveloppe entre les localités.

## Partie 3

# Le processus d'évaluation d'un volet de la politique rurale

- Les attentes des acteurs locaux
- Le modèle d'évaluation
- Les objectifs de la politique rurale
- Les questions évaluatives
- Les critères d'évaluation
- Les indicateurs



# L'évaluation des Pactes ruraux

## L'aspect quantitatif:

- L'importance des projets
- La création d'emplois
- La permanence des projets
- L'augmentation du niveau de population
- Les investissements globaux
- Le niveau d'occupation des jeunes

## L'aspect qualitatif:

- L'amélioration de la qualité de vie
- La prise en main du développement par le milieu
- La mobilisation du milieu
- Le niveau de concertation
- La fierté et le sentiment d'appartenance

## Le modèle générique d'évaluation proposé par monsieur Richard Marceau (École Nationale d'Administration Publique).

LES GRANDES CATÉGORIES DE QUESTIONS	LA NATURE DES QUESTIONS :
1. Les intentions	1. La raison d'être 2. Les cibles 3. Les objectifs
2. Le programme	4. La nature du programme 5. Les intrants 6. Les activités de production 7. Les extrants
3. Les impacts	8. Les impacts
4. L'évaluation	9. L'atteinte des objectifs 10. Le rendement absolu 11. Le rendement relatif 12. La valeur du programme



# Les objectifs de la politique rurale

## Finalité - Renforcement des capacités

- Accroître la participation de la population à la gestion des ressources et à la mise en valeur de son territoire.
- Intensifier l'acquisition du savoir, le développement des compétences et l'innovation.
- Renforcer la participation et l'engagement du monde rural et accentuer la complémentarité rural\urbain.

# La question évaluative 1

## Les sous questions

- Dans quelle mesure les pactes ruraux ont-ils encouragés la participation des communautés rurales à la gestion des ressources et à la mise en valeur des territoires ?
- Jusqu'à quel point les pactes ruraux ont-ils contribués à améliorer la capacité organisationnelle des communautés rurales et la participation des acteurs locaux au processus de développement ?
- Dans quelle mesure les pactes ruraux ont-ils contribués à une meilleure perception du potentiel de développement économique et social des territoires ruraux ?

# Question 1

## Les critères d'évaluation

1. Les pactes fournissent des mécanismes permettant une bonne participation, une sensibilisation et une organisation des acteurs locaux en faveur du développement rural.
2. L'approche ascendante a amélioré l'identification des besoins de développement aux niveaux local et régional et facilité la mise en œuvre de mesures propres à répondre à ces besoins.
3. Les activités du plan de travail suivent une approche endogène (développement local), territorial et intégrée.

# Question 1

## Les critères d'évaluation (suite)

4. Des mécanismes permettant la participation et le soutien des populations locales lors de la mise en œuvre du programme sont en place et opérationnels à tous les niveaux.
5. Réalisation d'un inventaire des ressources et des actifs du milieu.
6. La mise en œuvre de la stratégie locale a permis d'améliorer la perception socio-économique, environnementale et géographique du territoire par les acteurs locaux.

# Critère 1

## Les indicateurs

Organisation d'activités de sensibilisation  
Présence d'un processus consultatif ouvert aux organismes communautaires  
Implication des instances politiques locales  
Nombre d'organismes locaux impliqués  
Présence d'une stratégie de communication permettant une large diffusion des informations  
La répartition du travail et des responsabilités entre les partenaires (conseils municipaux, comités de développement, bénévoles, etc.) est claire et transparente

## Critère 2

### Les indicateurs

Processus de consultation des populations bénéficiant du programme

Pourcentage de participation publique aux consultations  
A toutes les étapes de la mise en œuvre du programme, une approche de type territoriale, ascendante et participative a été pris en compte

## Critère 3

### Les indicateurs

Mobilisation de la population

Création d'un comité local de développement

Reconnaissance formelle du comité local par les élus du village

Élaboration d'un plan de développement local par les acteurs locaux

Présentation du plan à la population

Nombre de copies du plan produites et diffusées

Identification des responsables de la mise en œuvre

Évaluation régulière des activités réalisées

# Conclusion

## Divers grands défis

- Mieux comprendre le rôle des acteurs locaux
- Comprendre les facteurs entourant le choix des approches de développement au niveau des MRC
- Caractériser les approches de développement
- Élaborer un modèle d'évaluation du dispositif des pactes ruraux
- Expérimenter le modèle d'évaluation auprès des MRC
- Vérifier l'atteinte des objectifs de la politique rurale
- Etc.